

furent frappés plusieurs produits canadiens importants lors de la mise en vigueur des tarifs Hawley-Smoot, en juin 1930. Par la suite nos importations des Etats-Unis tombèrent plus que nos exportations vers ce pays. (Voir Annuaire de 1936, pp. 528-529.)

Les chiffres suivants font voir les effets de la convention commerciale avec les Etats-Unis, en force depuis le 1er janvier 1936:—

Item.	Douze mois terminés le 31 déc.		Augmentation ou diminution.	
	1935.	1936.	'\$000	p.c.
	\$'000	\$'000		
Importations des Etats-Unis.....	312,417	369,857	57,440	18.7
Totaux, exportations canadiennes aux Etats-Unis.....	358,570	406,665	48,095	13.4
Moins les exportations d'or non monnayé.....	95,990	71,489	24,501	-25.5
Exportations de marchandises autres que l'or.....	262,580	335,176	72,596	27.6

Il ne faudrait pas perdre de vue que l'un des facteurs des augmentations indiquées ci-dessus a été l'influence de la récupération économique tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Somme toute, la convention commerciale a été un grand bienfait pour les éleveurs de bestiaux et les producteurs de bois canadiens et pour plusieurs autres classes bien qu'à un degré moindre.

**Commerce du Canada via les Etats-Unis.**—Nos importations d'outre-mer via les Etats-Unis ont décliné continuellement depuis quelques années, principalement celles venant de l'Empire Britannique. Ce déclin a suivi: (1) une propagande générale pour l'utilisation des ports de mer et des ports intérieurs du Canada, (2) des concessions additionnelles sur les marchandises importées sous le tarif préférentiel importées directement. Dans tous les traités commerciaux avec les pays étrangers il est stipulé que les marchandises doivent être débarquées à un port canadien si elles doivent jouir de tous les bénéfices spécifiés dans le traité. Entre 1920 et 1936 les importations via les Etats-Unis ont diminué de 9.5 p.c. à 2.58 p.c. de toutes nos importations des pays d'outre-mer.

La proportion des exportations canadiennes aux pays d'outre-mer via les Etats-Unis accuse un déclin considérable depuis 1927, les pourcentages des dernières années fiscales étant comme il suit: 1927, 39.4; 1928, 38.7; 1929, 36.6; 1930, 33.7; 1931, 27.3; 1932, 18.7; 1933, 14.2; 1934, 14.4; 1935, 17.3; 1936, 18.4. Un facteur important du déclin de ces dernières années a été la nécessité d'expédier directement les marchandises pour avoir droit aux préférences impériales introduites en Grande-Bretagne. Le tableau 21 de ce chapitre donne les détails par pays.

**Commerce avec les autres pays étrangers.**—Les changements relatifs de positions occupées par les Etats-Unis et autres pays étrangers dans le commerce canadien au cours de diverses années, depuis 1886 jusqu'à 1936, sont montrés dans le état V qui suit. Pendant la guerre et immédiatement après, alors que la production et les exportations de plusieurs pays européens étaient limitées, les importations des Etats-Unis se sont élevées à la forte proportion de 69 p.c. en 1921, alors que celles des autres pays étrangers baissaient. Sauf cette exception, la proportion d'importations des autres pays étrangers est restée constante sur toute la période de près d'un demi-siècle, variant d'un dixième à un huitième des importa-